

DÉPARTEMENT  
DE LA SEINE-MARITIME

ARRONDISSEMENT DE ROUEN

CANTON DE  
CAUDEBEC-LES-ELBEUF

VILLE DE  
SAINT-PIERRE-LES-ELBEUF

**OBJET**

**Finances locales 7.1**  
**Décisions budgétaires**

Adoption du Compte Administratif  
2023

**DATE DE CONVOCATION**  
7 juin 2024

Nombre de Conseillers  
en exercice : 29  
Nombre de présents : 16  
Nombre de votants : 29

**La Maire,**

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Rouen, 53 avenue Gustave Flaubert, 76000 Rouen, dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et/ou modification.

**DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL**

**N° 2024-06-16**

**L'an deux mil vingt quatre  
le treize juin à dix-huit heures trente**

Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Madame Nadia MEZRAR, Maire.

**Etaient présents :**

Mme MEZRAR – Mme ESCLASSE – M. GESLIN Francis – Mme VANDEL  
– M. GOMIS – Mme DUDOUEY – M. SACHOT – Mme QUOD-MAUGER  
– M. ROGERET – Mme MALINGE – Mme BARRIERE – M. JEANJEAN –  
Mme CREVON – Mme BOSQUIER – M. LE NOE – Mme DESANGLOIS

**Excusés ayant donné pouvoir**

Mme SEMIEM à Mme MEZRAR  
Mme DELOBEL à Mme ESCLASSE  
M. BRUNET à Francis GESLIN  
M. MIZABI à Mme VANDEL  
M. Frédéric GESLIN à Mme MALINGE  
Mme DUCHEMIN à M. GOMIS  
M. LEMAIRE à Mme QUOD-MAUGER  
Mme DUVAL à M. ROGERET  
M. PETIT à Mme BARRIERE  
M. FRESSEL à Mme CREVON  
M. BIGOT à Mme BOSQUIER  
M. BULARD à Mme DESANGLOIS  
Mme FRIBOULET à M. LE NOE

**Mme Malinge est nommée secrétaire de séance**

**Rapporteur** : Madame Laurence Esclasse, Adjointe

Chaque année, le Conseil municipal doit se prononcer sur le Compte Administratif de l'exercice budgétaire de l'année n-1

Madame la Maire ne prenant part au vote, conformément au Code général des collectivités territoriales, il est proposé de désigner Madame Laurence ESCLASSE, maire adjointe, pour présider la séance

Il est demandé au Conseil municipal d'adopter le compte administratif 2023 selon les termes ci-après.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

076-217606409-20240613-2024-06-16-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 18/06/2024

Affichage : 18/06/2024

## Vu

Le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.2121-14, L.2121-21 et L.2121-29 relatifs à la désignation d'un président autre que le maire pour présider au vote du Compte administratif et aux modalités de scrutin pour les votes de délibérations ;

Le Code général des collectivités territoriales et notamment son article L.2121-31 relatif à l'adoption du compte administratif et du compte de gestion ;

## Considérant

Que, Madame Laurence ESCLASSE, adjointe à la Maire, a été désignée pour présider la séance lors de l'adoption du compte administratif ;

Que Madame Nadia MEZRAR, Maire, s'est retirée pour laisser la présidence à Madame Laurence ESCLASSE, adjointe à la maire, pour le vote du Compte Administratif 2023 ;

Qu'après avoir commenté le Compte Administratif 2023 par chapitres budgétaires en section de fonctionnement et en section d'investissement, Madame Laurence ESCLASSE, Adjointe à la Maire, invite le Conseil municipal à adopter le Compte Administratif 2023.

Le **conseil municipal**, décide par :

Voix pour : 25

voix contre 0

Abstention 4 (M. Le Noé, Mme Friboulet, M. Bulard, Mme Desanglois)

**Article unique** : d'adopter le Compte Administratif 2023 selon les termes ci-après

### FONCTIONNEMENT

DEPENSES		RECETTES	
Dépenses de l'exercice 2023	9 665 015,97 €	10 320 355,43 €	Recettes de l'exercice 2023
		115 680,15 €	Excédent reporté de fonctionnement
<b>TOTAL (B)</b>	<b>9 665 015,97 €</b>	<b>10 436 035,58 €</b>	<b>TOTAL (A)</b>

Résultat de fonctionnement (A)-(B)

771 019,61 €

### INVESTISSEMENT

DEPENSES		RECETTES	
Dépenses de l'exercice 2023	5 835 520,71 €	6 646 032,21 €	Recettes de l'exercice 2023
Déficit reporté d'investissement	902 977,75 €		Excédent reporté d'investissement
Restes à réaliser	758 312,63 €	958 174,95 €	Restes à réaliser
<b>TOTAL (D)</b>	<b>7 496 811,09 €</b>	<b>7 604 207,16 €</b>	<b>TOTAL (C)</b>

Résultat d'investissement C - D

107 396,07 €

RESULTAT CUMULE (Fonc + Invt)

878 415,68 €

Fait à Saint-Pierre-lès-Elbeuf, les jour, mois et an susdits

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

076-217606409-20240613-2024-06-16-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 18/06/2024

Affichage : 18/06/2024